

COMITE DE L'INDRE DE TENNIS DE TABLE

SAISON 2026 – 2027

REGLEMENT DU GRAND PRIX DEPARTEMENTAL JEUNE

La Commission Jeune et Technique de l'Indre reconduit le Grand Prix pour la saison 2026 – 2027.

Le but est de valoriser les résultats de tous les jeunes licenciés du département (garçons et filles) jusqu'à juniors (- de 18 ans) et de les inciter à participer aux compétitions.

Les résultats seront diffusés aux clubs, en principe après chaque compétition comptant pour le Grand Prix, il sera possible également de consulter les résultats sur le site internet du CITT.

Tous joueurs participant effectivement à une compétition retenue, marquera un certain nombre de points correspondant à son résultat et sera intégré dans le classement général.

A la fin de la saison, des récompenses seront données dans chaque catégorie.

COMPETITIONS RETENUES ET ATTRIBUTION DES POINTS

11 compétitions individuelles sont retenues :

1. Les tours du Critérium Fédéral :

Voici le mode de calcul :

Joueur de l'Indre évoluant en national ou dans la catégorie supérieure,

1^{er} = 200 pts (joueur de l'Indre obtenant la meilleure place),
2^{ème} = 180 pts (joueur de l'Indre obtenant la deuxième meilleure place)
etc, puis de 20 en 20.

Joueur de l'Indre évoluant en régional dans sa catégorie,

1^{er} = 150 pts (joueur de l'Indre obtenant la meilleure place),
2^{ème} = 145 pts (joueur de l'Indre obtenant la deuxième meilleure place)
etc, puis de 5 en 5.

Joueur de l'Indre évoluant en départemental,

1^{er} = 100 pts (joueur de l'Indre obtenant la meilleure place)
2^{ème} = 98 pts (joueur de l'Indre obtenant la deuxième meilleure place)
etc, puis de 2 en 2.

2. La Finale Départementale Jeune du Critérium Fédéral :

Vainqueur = 150 pts
Finaliste = 120 pts
3^{ème} = 80 pts
4^{ème} = 40 pts puis 20 pts, 19 pts, 18 pts...

3. 4 tours du Challenge Jeunes et Première Licence :

Vainqueur	=	100 pts
Finaliste	=	98 pts
3 ^{ème}	=	96 pts
4 ^{ème}	=	94 pts
etc, puis de 2 en 2.		

Les joueurs qui évoluent dans la catégorie supérieure marqueront un bonus de points, exemple ; 2 benjamins en minimes = le premier 104 pts, le deuxième 102 points...

Le premier jouant dans sa catégorie = 100 pts, puis de 2 en 2.

4. L'Open du Berry et l'Open moins de 10 ans :

L'Open du Berry et l'Open moins de 10 ans sont intégrés dans le Grand Prix Jeune.

Le premier joueur de l'Indre	=	50 pts,
Le deuxième	=	48 pts,
etc, puis de 2 en 2.		

5. Cas particuliers :

Si un joueur est sélectionné et participe à une compétition ou un stage d'un niveau supérieur à la date de la compétition du Grand Prix, il sera placé (même sans jouer la compétition) dans la même position que celui qui terminera premier dans SA catégorie (sans bonus de points éventuel).

Ces joueurs doivent tout de même figurer sur les fiches d'inscriptions retournées par les clubs au Comité de l'Indre.

6. Les Récompenses :

Dans chaque catégorie, les trois premiers du classement général seront récompensés sous forme de bons d'achats remis à l'Assemblée Générale.

1 ^{er}	=	45 euros
2 ^{ème}	=	30 euros
3 ^{ème}	=	15 euros